

Fonction publique : l'année 2026 s'annonce comme une année charnière pour les agents et les employeurs publics

Le Conseil commun de la fonction publique s'est réuni le 13 janvier 2026 et a posé les bases d'un agenda social ambitieux pour le premier semestre. Derrière les annonces, une ligne directrice claire : simplifier, protéger et redonner des perspectives aux agents publics.

♦ Sécuriser et simplifier le droit RH

Le Gouvernement engage un projet de loi et deux décrets pour sécuriser juridiquement la gestion des agents et alléger les procédures. Cela passe notamment par la pérennisation de la titularisation des apprentis en situation de handicap, la mise en conformité du report de congés avec le droit européen, et une simplification des règles de gestion locales pour faciliter les reclassements pour inaptitude.

♦ Améliorer concrètement la vie quotidienne des agents

Le logement des agents publics de première ligne devient un sujet prioritaire, avec l'installation d'un groupe de travail dédié dès le 28 janvier. Autre signal fort : la relance d'un projet de loi pour mieux protéger les agents face aux incivilités, aux violences et aux risques de corruption, dans un contexte de tension croissante au contact du public. À cela s'ajoute l'ouverture de négociations sur une complémentaire santé pour les agents hospitaliers, afin de réduire leur reste à charge à l'horizon 2027.

♦ Garantir la continuité du service public

Le Ministre souhaite harmoniser les autorisations spéciales d'absence pour motifs familiaux et parentaux et mieux structurer le recours au temps partiel thérapeutique, reconnu comme un levier essentiel de maintien dans l'emploi et de retour au travail.

♦ Redonner des perspectives de carrière et de rémunération

Dès mars 2026, un cycle de discussions mensuelles s'ouvrira sur la rénovation des carrières et des rémunérations. Objectif : sortir du tassement des grilles salariales, construire un modèle plus lisible et préparer les échéances de 2027. À court terme, des améliorations des taux de promotion en catégories C et B sont déjà annoncées.

○ Avis : Ces annonces vont clairement dans le bon sens, en particulier sur la simplification RH et la protection des agents face aux incivilités. La réussite dépendra toutefois d'un point essentiel : la capacité à transformer ces intentions en mesures rapidement opérationnelles sur le terrain, notamment dans les collectivités territoriales où l'attente est très forte.

[Télécharger1768388460067](#)

Conseil commun de la fonction publique Des mesures attendues pour améliorer la vie quotidienne des agents, le fonctionnement du service public et préparer l'avenir - 13 janvier 2026

